



LA NICOTINE FACE AU COVID-19

DES RÉSULTATS QUI RESTENT À PROUVER !

PAR EMMANUELLE BOURJALLIAT, INFIRMIÈRE EN SANTÉ AU TRAVAIL

La semaine dernière, les médias ont largement relayé une information quant à un **pouvoir présumé protecteur du tabac et de la nicotine face au COVID-19**. Devrions-nous nous ruer chez le buraliste pour acheter des **cigarettes**, ou bien à la pharmacie pour faire un **stock de patchs et de pastilles de nicotines** ?

La réponse est **NON NON NON et NON !!!!** et nous allons vous expliquer pourquoi.

DES HYPOTHÈSES, MAIS AUCUNE DONNÉE VALIDÉE

Ce pouvoir présumé protecteur attribué au tabac découle **d'observations statistiques** effectuées par une équipe française sur des patients diagnostiqués porteurs du COVID-19 et pris en charge par l'hôpital de la Pitié Salpêtrière à Paris.

Parmi ces patients, **le nombre de fumeurs réguliers**, c'est-à-dire fumant du tabac tous les jours, **est très faible** (environ 5%)¹. Des résultats similaires ont été observés dans plusieurs pays.

De telles observations sont troublantes et les scientifiques s'interrogent sur un éventuel effet protecteur de l'un des composants du tabac face au COVID-19. Ils pensent, sans en être sûrs, qu'il pourrait s'agir de la nicotine car celle-ci, en se fixant sur les récepteurs qu'utilise le COVID-19 pour pénétrer l'organisme, pourrait peut-être empêcher l'infection.

A ce jour, toutes ces informations ne sont que des observations statistiques et des hypothèses scientifiques non avérées. Il faut aussi noter qu'il existe beaucoup de biais¹ dans ces études.

DES EFFETS CATASTROPHIQUES DU TABAC PARFAITEMENT CONNUS

A l'inverse, les effets catastrophiques du tabac sont eux parfaitement connus.

En France, **le tabac tue 200 personnes chaque jour** et depuis de nombreuses années, soit environ **75 000 décès par an**.

¹ En population générale on compte environ 25% de fumeurs réguliers

Dans le contexte épidémique actuel, on sait également **qu'un fumeur a deux fois plus de risque qu'un non-fumeur de développer une forme sévère** (nécessitant une hospitalisation) de COVID-19 et **que le risque de développer une forme très sévère** (hospitalisation en réanimation ou décès) **est accrue de 133% chez le fumeur.**

Enfin, on sait que **la nicotine**, si elle est extrêmement bien tolérée chez le fumeur qui en devient dépendant, **est très mal tolérée, voire toxique, chez le non-fumeur.**

Nous relayons et appuyons **les préconisations importantes émises par la Fédération Française d'Addictologie** dans son [communiqué de presse du 22 avril 2020](#) :

- **Les ex-fumeurs ne doivent pas reprendre leur consommation**
- **Les fumeurs en cours de sevrage doivent poursuivre leur tentative d'arrêt**
- **Les non-fumeurs ne doivent pas recourir à la nicotine sous quelque forme qu'elle soit dans un objectif de prévention, car elle est très mal tolérée, voire toxique.**

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le [site de la Fédération Française d'Addictologie](#)

- Addictions et confinement Covid-19
- Actualités FFA
- Autres actualités
- Agenda



POUR NOUS CONTACTER

Tél. 04 32 40 52 64 - contact@aist84.fr - www.aist84.fr